

L'abeille noire de Chizé : les apiculteurs font un pas de plus pour sa préservation

Dans sa volonté de soutenir la biodiversité et de promouvoir l'abeille noire *apis mellifera mellifera*, le CNRS de Chizé a lancé pour la première fois un élevage de reines, dans l'objectif de les offrir aux apiculteurs qui souhaiteraient s'investir dans la préservation de cette sous-espèce, et ainsi la diffuser plus largement sur la Zone Atelier Plaine et Val de Sèvre (zone d'étude du CNRS de Chizé, au sud de Niort).

En effet, l'abeille noire est la sous-espèce d'abeille historiquement présente en France, ainsi que sur une large partie du continent européen, s'étendant de l'ouest du Portugal jusqu'à la Russie, en contournant le nord de l'Italie. Cette présence depuis plusieurs millions d'années lui a conféré des caractères adaptatifs propres à son environnement local. On distingue donc aujourd'hui différents types d'abeilles noires, adaptées morphologiquement et physiologiquement au climat de leur région et à la phénologie florale locale. Mais depuis 50 ans, ces millions d'années d'évolution sont menacés par les importations d'autres sous-espèces d'abeilles, jugées plus douces ou plus productives que l'abeille noire, mais inadaptées aux conditions environnementales de nos régions. En résultent des croisements génétiques qui tendent petit à petit, au fil des importations, à faire disparaître l'abeille noire du territoire français. Certaines régions de France en sont déjà à des taux d'hybridation supérieurs à 70%, et la tendance globale n'est pas à l'amélioration.

Alors pourquoi ne pas proposer aux apiculteurs des reines d'abeilles noires ? C'est une idée qui a émergé d'un groupe d'apiculteurs amateurs et professionnels de la Zone Atelier, impliqués dans le programme européen BeeHope*. C'est donc sur leurs conseils et avec leur aide que Mathieu Corbin, du CNRS de Chizé, s'est lancé dans l'aventure...



Introduction d'une cellule royale (ici en haut à droite du cadre). Photo : Mathieu Corbin - CNRS

Ainsi, 6 apiculteurs, amateurs et professionnel, ont pu récupérer une ou plusieurs cellules royales qui donneront naissance à des jeunes reines vierges noires qui, une fois fécondées, pourront transmettre leur patrimoine génétique à toute leur descendance.

Dès 2018, cette technique pourrait être utilisée, par les apiculteurs et pour les apiculteurs, afin de permettre à qui le souhaite de pouvoir élever une colonie d'abeilles noires.

De riches discussions et de passionnants échanges entre les apiculteurs de la zone sont à prévoir dans les prochains mois : la motivation et le travail des apiculteurs, conjugués avec le soutien du CNRS, laissent présager un bel avenir pour notre petite abeille noire...

Ci-dessous, la carte de la zone d'étude du CNRS de Chizé, avec la répartition des reines noires distribuées, et les principales zones de conservation.

*Programme européen d'étude et de préservation de l'abeille noire, au service d'une apiculture durable. Plus d'info sur <http://village8.wixsite.com/beehope>

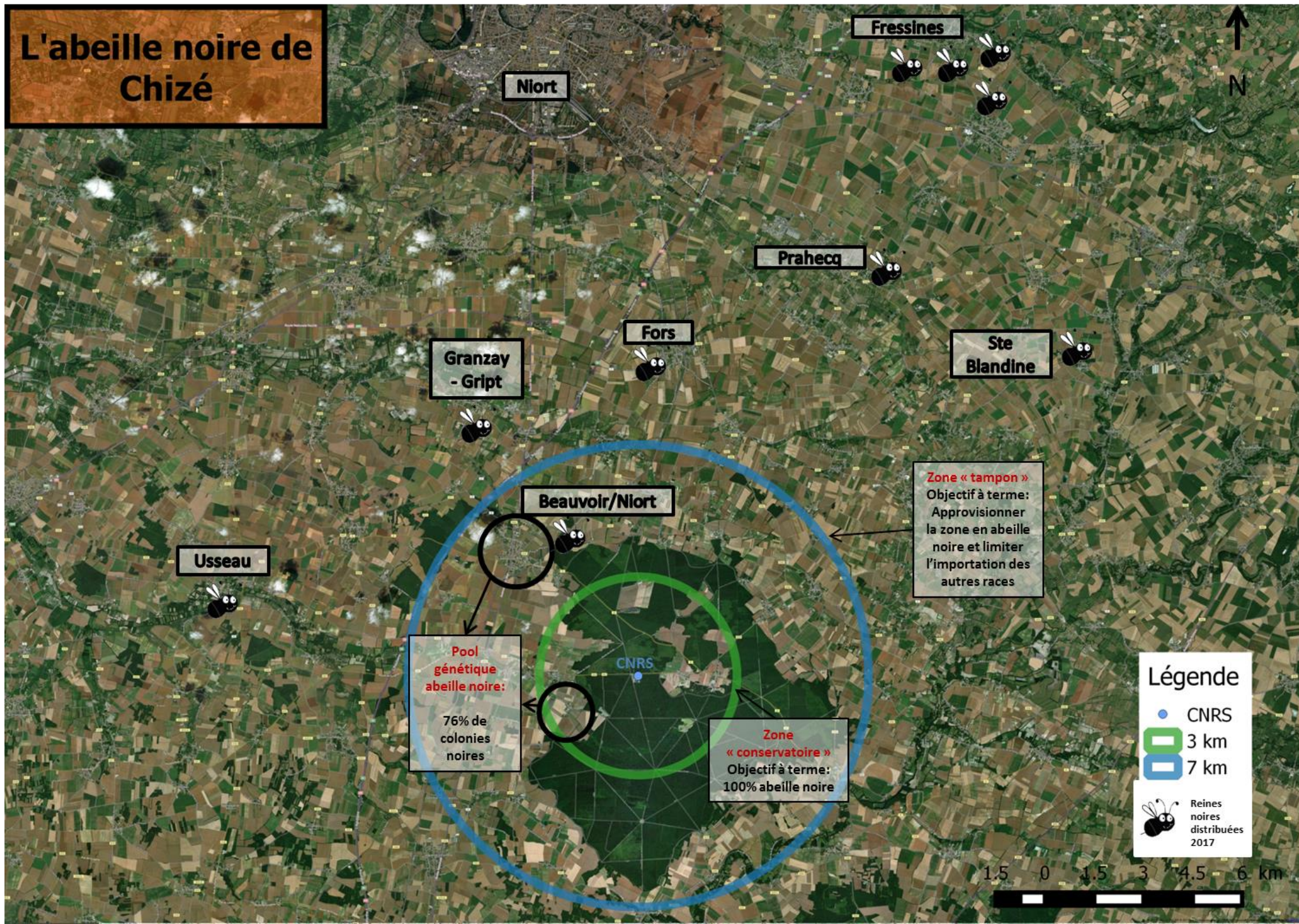
Contact : houte@cebc.cnrs.fr

L'élevage de reine d'abeille noire consiste à introduire plusieurs larves, jusqu'à 30, issues d'une colonie d'abeille noire (analyse génétique à l'appui) dans une colonie orpheline (qui n'a plus sa reine). La colonie orpheline, par instinct de survie, aura le réflexe d'élever ces larves comme des futures reines. Il suffit ensuite de les récupérer et de les offrir aux apiculteurs qui vont les introduire dans leurs ruches. Ainsi, 6 apiculteurs, amateurs et professionnels, ont pu récupérer une ou plusieurs cellules royales qui donneront naissance à des jeunes reines vierges noires qui, une fois fécondées, pourront transmettre leur patrimoine génétique à leur descendance. Cette technique permet ainsi de diffuser rapidement la génétique d'*apis mellifera mellifera*. Cet objectif d'élevage de reines noires impose cependant une « zone de fécondation » dédiée, c'est-à-dire une zone géographique d'environ 150 km² dans laquelle la grande majorité des mâles est de sous-espèce noire. En effet, la reine d'une colonie se fait féconder par des mâles provenant des différentes colonies réparties sur une zone d'environ 7 km de rayon.



Greffage de larves d'abeilles noires sur un cadre d'élevage. Photo : Mathieu Corbin - CNRS

L'abeille noire de Chizé



Granzay - Gript

Fors

Prahecq

Ste Blandine

Beauvoir/Niort

Usseau

Zone « tampon »
Objectif à terme:
Approvisionner
la zone en abeille
noire et limiter
l'importation des
autres races


**Pool
génétique
abeille noire:**

76% de
colonies
noires

**Zone
« conservatoire »**
Objectif à terme:
100% abeille noire

Légende

- CNRS
- 3 km
- 7 km

 Reines noires distribuées 2017

